NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8210058 - Îles du haut Rhône

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 9
6. GESTION DU SITE 10

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

A (ZPS)

1.2 Code du site

FR8210058

1.3 Appellation du site

Îles du haut Rhône

1.4 Date de compilation

31/01/1990

1.5 Date d'actualisation

31/05/2008

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 12/07/2018

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037345547

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 5,59556°

Latitude : 45,64528°

2.2 Superficie totale

274 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
01	Ain	39 %
38	Isère	61 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
38022	AVENIERES VEYRINS-THUELLIN
38055	BRANGUES
01058	BREGNIER-CORDON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A480	*Cyanecula svecica*	r	1	5	p	P		D			
B	A480	*Cyanecula svecica*	c	1	10	i	P		D			
B	A004	*Tachybaptus ruficollis*	w	10	10	i	P		D			
B	A004	*Tachybaptus ruficollis*	p	5	5	p	P		D			
B	A004	*Tachybaptus ruficollis*	c	40	40	i	P		D			
B	A021	*Botaurus stellaris*	c	1	2	i	P					
B	A022	*Ixobrychus minutus*	r	1	2	p	P		C	B	C	C
B	A022	*Ixobrychus minutus*	c	1	5	i	P		C	B	C	C
B	A023	*Nycticorax nycticorax*	r	40	50	p	P		C	B	C	C

B	A026	*Egretta garzetta*	r	5	5	p	P		D			
B	A028	*Ardea cinerea*	w			i	P		C	B	C	C
B	A028	*Ardea cinerea*	p	130	130	p	P		C	B	C	C
B	A029	*Ardea purpurea*	c	1	10	i	P					
B	A036	*Cygnus olor*	w	20	20	i	P		C	B	C	C
B	A036	*Cygnus olor*	p	4	4	p	P		C	B	C	C
B	A036	*Cygnus olor*	c	20	20	i	P		C	B	C	C
B	A052	*Anas crecca*	w	10	20	i	P		D			
B	A052	*Anas crecca*	c	10	20	i	P		D			
B	A053	*Anas platyrhynchos*	w	20	50	i	P		D			
B	A053	*Anas platyrhynchos*	p	10	20	p	P		D			
B	A053	*Anas platyrhynchos*	c	50	100	i	P		D			
B	A070	*Mergus merganser*	w	2	10	i	P		C	B	B	C
B	A070	*Mergus merganser*	r	2	2	p	P		C	B	B	C
B	A073	*Milvus migrans*	r	1	10	p	P		D			
B	A073	*Milvus migrans*	c			i	P		D			
B	A074	*Milvus milvus*	c			i	P					
B	A080	*Circaetus gallicus*	c	1	10	i	P					
B	A081	*Circus aeruginosus*	c	1	10	i	P					
B	A082	*Circus cyaneus*	w	1	1	p	P		D			
B	A082	*Circus cyaneus*	r	1	1	p	P		D			
B	A082	*Circus cyaneus*	c	5	10	i	P		D			
B	A094	*Pandion haliaetus*	c	1	10	i	P					

B	A118	*Rallus aquaticus*	p	1	5	p	P		D			
B	A123	*Gallinula chloropus*	p	5	10	p	P		D			
B	A125	*Fulica atra*	w	50	100	i	P		D			
B	A125	*Fulica atra*	p	10	20	p	P		D			
B	A142	*Vanellus vanellus*	c	10	50	i	P					
B	A153	*Gallinago gallinago*	c	10	20	i	P					
B	A155	*Scolopax rusticola*	r	1	5	p	P		D			
B	A155	*Scolopax rusticola*	c	10	50	i	P		D			
B	A160	*Numenius arquata*	c	1	5	i	P					
B	A166	*Tringa glareola*	c	1	10	i	P					
B	A229	*Alcedo atthis*	p	1	5	p	P		C	B	C	C
B	A236	*Dryocopus martius*	p	1	2	p	P		D			
B	A391	*Phalacrocorax carbo sinensis*	w	50	100	i	P		D			
B	A391	*Phalacrocorax carbo sinensis*	c	100	500	i	P		D			
B	A856	*Spatula querquedula*	r	1	5	p	P		C	B	C	C
B	A856	*Spatula querquedula*	c	10	20	i	P		C	B	C	C
B	A861	*Calidris pugnax*	c	1	10	i	P					
B	A889	*Mareca strepera*	w	10	20	i	P		D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.

- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
B		*Buteo buteo*	10	20	i	P						X
B		*Accipiter nisus*	10	20	i	P						X
B		*Tyto alba*			i	P			X			
B		*Strix aluco*			i	P			X			
B		*Asio otus*			i	P			X			
B		*Upupa epops*			i	P			X		X	
B		*Dendrocopos minor*			i	P			X		X	
B		*Locustella naevia*			i	P			X		X	
B		*Locustella luscinioides*	1	10	i	P						X
B		*Acrocephalus schoenobaenus*	1	10	i	P						X
B		*Acrocephalus palustris*			i	P			X		X	
B		*Acrocephalus scirpaceus*			i	P			X		X	
B		*Acrocephalus arundinaceus*	1	5	i	P						X
B		*Emberiza schoeniclus*			i	P			X		X	
F		*Esox lucius*			i	P			X			
M		*Myotis mystacinus*			i	P			X		X	
M		*Plecotus auritus*			i	P			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	22 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	1 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	2 %
N16 : Forêts caducifoliées	65 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	5 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %

Autres caractéristiques du site

A l'amont de la confluence du Guiers, le fleuve Rhône coule du nord-ouest vers le sud-est dans une plaine étroite à forte pente. Au début du siècle, on notait un système de chenaux tressés entourant des îles en forme d'amandes. A l'aval du Guiers, le Rhône coule du sud-est vers le nord-ouest dans le plus grand bassin d'expansion des crues de sa vallée.
L'histoire géomorphologique du site est singulière. Le bassin de Brégnier-Cordon a été formé par creusement glaciaire puis remblaiement d'un lac. Les graviers du Rhône ont, par la suite, recouvert le centre de la vallée et donné la physionomie de fleuve tressé (époque gallo-romaine). Coulant au sud de la butte des Avenières jusqu'au moyen-âge, le Rhône a vu son tracé modifié pour passer au nord de la butte. L'ancien lit est alors devenu le marais des Avenières-le-Bouchage.
Jusqu'au XVIIIe siècle, la création de digues protégeait les terres agricoles. Au siècle dernier, des travaux plus lourds ont été engagés afin d'augmenter la profondeur minimale du chenal de navigation. Le secteur des îles de Champagneux a été rectifié en 1879-81, celui de Brégnier-Cordon en 1885-86, afin de créer un chenal entre des digues d'enrochement très basses submergées aux eaux moyennes ou hautes. L'entrée amont des lônes n'était pas totalement obstruée. Entre le Guiers et le pont de Cordon, deux digues insubmersibles enserrent un chenal rectiligne très artificialisé.
L'amélioration de la navigation a été modérée. De plus, la digue submersible a vu l'ouverture de brèches, permettant au fleuve de divaguer à nouveau, ce qui explique en partie la grande qualité naturelle de ce site.

Vulnérabilité
: La réduction du débit dans le vieux Rhône et l'utilisation du canal de dérivation ont entraîné une forte pression sur les milieux du site. Le développement de la populiculture provoque l'artificialisation de vastes surfaces sur l'Ile des Graviers Grand-Jean. De même, l'agriculture fut source de défrichements au niveau de certaines îles. L'impact de la création d'infrastructures routières n'est pas à négliger. Enfin, les lônes et plans d'eau sont particulièrement sensibles aux activités de loisirs.

4.2 Qualité et importance

Le tronçon du confluent du Guiers au pont d'Evieu est remarquable et voit la juxtaposition de deux types de milieux liés à des styles géomorphologiques distincts. Le Fleuve Rhône est divisé en lônes souvent alimentés en eau, aux alluvions caillouteuses. Plus loin, la plaine est principalement sillonnée par des Mortes (chenaux anastomosés), à pente faible, à alimentation par la nappe et les affluents, à sédimentation fine. Ces structures présentent une biodiversité plus importante que les lônes (milieu stable, sédiments fins...). La plaine d'inondation a un rôle d'écrêtement des crues intéressant pour l'ensemble de la vallée. Le site reste l'un des plus beaux témoins français des milieux naturels fluviaux. Les boisements sont remarquables par leur superficie, leur état de conservation et leur maturité (évolution : transformation de saulaies et frênaies). Ils restent bien liés au fleuve grâce à la nappe superficielle. Complémentaires du fleuve et de ses bras, ils permettent la nidification d'espèces telles que les hérons et le milan noir. Les nombreuses lônes, bien alimentées en eau, sont indissociables de la présence de nombreuses espèces de poissons, du castor, d'oiseaux d'eau.
De nombreux autres milieux sont présents au niveau du site.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		O
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	B	Sylviculture et opérations forestières		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Indéterminé	%

4.5 Documentation

Old site code 210400 Bird data : In Carene Août 1986 - L'intérêt faunistique de l'ancien méandre du Saugey. 18 pages dactylographiées.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
37	Réserve naturelle volontaire	83 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	17 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
37	ILES DU HAUT RHONE	+	83%
38	LÔNES DU SAUGEY	+	17%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

La ZPS comprend la Réserve naturelle volontaire des Iles du Haut-Rhône (226 ha) et l'Arrêté préfectoral de protection de biotope de la lône du Saugey (47 ha).
Cet APPB est inter-départemental Ain-Isère, et est également désigné comme ENS (Espace naturel sensible) côté Isère par le Conseil Général de l'Isère.

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Office National des Forêts - Isère : Réserve naturelle volontaire des Iles du Haut Rhône. EID : la partie de l'APPB de la lône du Saugey propriété du Conseil Général 38.

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[] Oui

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[X] Non

6.3 Mesures de conservation

Plan de gestion de la réserve naturelle volontaire des Iles du Haut Rhône : 2002 - 2011
Plan de gestion de l'APPB de la lône du Saugey : 2000 - 2005 (rédigé par AVENIR)